

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2822

présenté par
Mme Dubos

ARTICLE 38

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« l'entrée en vigueur »

les mots :

« la publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.